

# CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Nicole BONNEFOY

Pierre-Hermann MUGNIER

Conseillers départementaux  
Canton Boixe-et-Manslois

MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE

Monsieur Gérard LIOT

Maire

61 rue de la République  
16560 AUSSAC-VADALLE

Nos réf : AG/CG

Angoulême, le

17 NOV. 2023

Monsieur le Maire,

*Gérard*

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de mobilité durable dans le contexte de réchauffement climatique, le Département de la Charente a décidé de mettre en œuvre une politique incitative et volontariste, auprès des collectivités maîtres d'ouvrage, pour intensifier les offres d'aménagements cyclables.

Cette ambition s'est traduite, en décembre 2022, par l'adoption de quatre règlements d'intervention, applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, et dont l'objectif est de favoriser le développement d'un véritable système « vélo » sur notre territoire.

En effet, afin d'accompagner fortement vos projets de voies douces, les dispositifs financiers départementaux couvrent un large spectre de dépenses telles que :

- la création et l'entretien structurant d'infrastructures cyclables ;
- la mise en place de services aux usagers (équipements de stationnement, acquisition de vélos à assistance électrique pour mise en location ultérieure,...) ;
- l'entretien courant des voies douces en site propre ;
- et l'éducation à la pratique du vélo en sécurité.

Ainsi, le Département peut accompagner vos projets cyclables à un taux maximal de 40% des dépenses HT, sous réserve de la règle du 50% de la charge nette restant au maître d'ouvrage et des aides obtenues par ailleurs.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter la présentation détaillée des règlements d'intervention sur le site internet institutionnel : [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)

Tels sont les éléments d'information qui nous paraissent importants de vous communiquer sur cette action volontariste du Département visant à développer les mobilités douces et créer une dynamique que nous savons partagée par les différentes collectivités territoriales charentaises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Nicole BONNEFOY

*Nicole Bonnefoy*

Pierre-Hermann MUGNIER

*Pierre-Hermann Mugnier*